

## **Note de la Commission Régionale de la Forêt et du Bois (CRFB)**

### **Déclaration d'intention relative au Programme Régional de la Forêt et du Bois**

Conformément à l'article L122-1 du code forestier, je vous informe que le programme régional de la forêt et du bois (PRFB) de Guadeloupe est en cours d'élaboration.

Les informations sont disponibles sur le site internet de la Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt (<http://daaf.guadeloupe.agriculture.gouv.fr/>) et du Conseil Régional (<http://www.regionguadeloupe.fr/accueil/#>).

Cette note vaut déclaration d'intention au sens des articles L121-17-1 et suivants du code de l'environnement.

Fait à Basse-Terre, le 17 AVR. 2018

Le président du Conseil régional



Le préfet

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large loop followed by a vertical stroke and a horizontal line.

Éric MAIRE